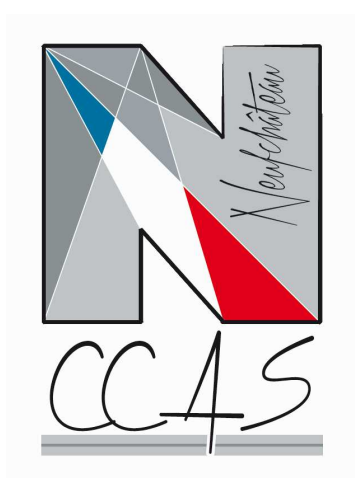


**Direction des Affaires Sociales
Centre communal d'action sociale (CCAS)
Commune de Neufchâteau**

BILAN D'ACTIVITES 2020

CCAS de Neufchâteau
Maison du CCAS, 5 square des Anciens d'Indochine 88300 NEUFCHATEAU
Tel : 03.29.95.61.20
Mail : ccas.neufchateau@mairie-neufchateau.fr



Sommaire

Commission des Affaires Sociales	p. 04
CCAS de Neufchâteau :	
Un outil de développement social au service de la Ville de Neufchâteau	p. 05
La gouvernance du CCAS	p. 05
Conseil d'administration	p. 05
Le Comité d'usagers DIAPASON	p. 06
Organigramme et contacts	p. 06
Accueil des usagers	p. 07
Bilan global pour l'année 2020	p. 07
Premier accueil - bilan - orientation	p. 08
Domiciliations	p. 08
Animation des Espaces d'Informations - documentation	p. 09
Espace Santé	p. 09
Espace Emploi - Formation	p. 09
Espace Juridique	p. 09
Espace Partenaires	p. 09
Espace Informations Locales	p. 09
Accompagnement Personnalisé	p. 10
L'accès aux droits	p. 10
Aide d'urgence	p. 10
L'accès et maintien dans le logement	p. 10
Les missions de Référent RSA	p. 11
Microcrédit social	p. 17

Services Séniors	p. 18
Colis de Noël	p. 18
Prévention canicule	p. 18
MONALISA et réseau REVIDONE	p. 18
Accompagnement lié à la COVID-19	p. 19
Développement social local	p. 20
Mieux vivre dans sa ville	p. 20
Le jardin convivial « Jardinons nos idées »	p. 21
Le Numérique au Quotidien	p. 21
Les Cafés de Candide	p. 22

La Commission des Affaires Sociales et de la Solidarité

Suite aux élections communales de mars 2020, l'ancienne commission des Affaires Sociales et de la Solidarité a été fusionnée au sein de la commission Scolaire - Jeunesse - Affaires Sociales - Solidarité.

La commission est présidée par M. LECLERC, Maire de Neufchâteau.

Elle est également composée des membres suivants :

- ✚ Mme Claudine DAMIANI
- ✚ M. Jean-José DA CUNHA
- ✚ M. Allan MARQUES
- ✚ Mme Mathilde GAU
- ✚ Mme Fabienne LOUIS
- ✚ Mme Sandrine FARNOCCHIA
- ✚ M. Cyprien LEMAIRE
- ✚ M. Cyrille JEANNOEL
- ✚ Mme Grazia PISANO
- ✚ M. Nicolas LEONARDI
- ✚ Mme Florence LAMAZE

Elle est appelée à se prononcer notamment sur les aides d'urgence et les subventions versées aux associations œuvrant dans le domaine social sur la Ville de Neufchâteau.

Début 2020, la précédente commission s'est prononcée ainsi concernant les subventions aux associations :

<u>ASSOCIATIONS</u>	<u>Montant proposé par la commission en euros</u>
ACACIAS	300
ADALI HABITAT	2 500
ADAVIE	300
ADMR	900
ANPAA 88	150
ASSOCIATION FAMILIALE	2 300
CRESUS	500
CROIX ROUGE	1 200
DONNEURS DE SANG	450
EMMAUS	500
FAMILLES RURALES	600
LES MYOSOTIS	1 000
RESTOS DU COEUR	2 200
SECOURS CATHOLIQUE	1 000
VIE T'ANIME	250
VMEH	600
TOTAL	14 750

CCAS de Neufchâteau : un outil de développement social au service de la Ville de Neufchâteau

La gouvernance du CCAS

Le Conseil d'administration :

Le CCAS est administré par un Conseil d'Administration présidé par le Maire de la commune de rattachement et composé, pour moitié, de membres élus en son sein par le Conseil Municipal de la commune et pour moitié de membres nommés par le Maire.

Parmi les membres nommés doivent figurer obligatoirement :

- un représentant des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions,
- un représentant des associations familiales,
- un représentant des associations de retraités et de personnes âgées,
- un représentant des associations de personnes handicapées.

Le conseil d'administration, renouvelé suite aux élections municipales de mars, est composé de :

Président : M. LECLERC, Maire de Neufchâteau.

Administrateurs issus du conseil municipal de la Ville de Neufchâteau :

- ✚ M. Jean-José DA CUNHA
- ✚ Mme Claudine DAMIANI, élue Vice-Présidente du CCAS
- ✚ Mme Rita DOS RAMOS
- ✚ M. Christophe LAURENT
- ✚ Mme Fabienne LOUIS
- ✚ Mme Grazia PISANO
- ✚ Mme Marie-Françoise VALENTIN

Administrateurs nommés :

- ✚ Mme Elisabeth THOMAS, Présidente de l'association Familiale en qualité de représentante des associations familiales, sur proposition de l'UDAF ;
- ✚ M. Daniel PATEUX, Président de la FNATH Neufchâteau en qualité de représentant des associations de personnes handicapées du département ;
- ✚ Mme Alette VOIRIN, membre de l'ADMR ;
- ✚ Mme Danielle GUERRE-BRUNESAUX de l'Association Intermédiaire de la Plaine en qualité de représentante des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions ;
- ✚ M. Bernard LÉBOUCHER, en qualité de représentant du Secours Catholique ;
- ✚ M. Daniel WEBER, membre de l'association CRESUS, en qualité de représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions ;
- ✚ Mme Annick BERNET, en qualité de membre du Conseil des Sages de Neufchâteau ;
- ✚ Monsieur Michel BOUVIER au titre des personnes participantes « à des actions de prévention, d'animation et de développement sociale dans la commune ».

Le Comité d'usagers DIAPASON :

Créé début janvier 2010, le Comité d'Usagers « Diapason » est actuellement composé de 11 membres (9 femmes et 2 hommes), tous usagers du CCAS, et habitant NEUFCHATEAU.

Instance de dialogue, d'information, de consultation et de concertation au service de la solidarité, il s'est construit petit à petit :

- en faisant vivre activement le projet « Mieux Vivre dans sa Ville » les lundis, mardis et jeudis de 14 h à 17 h.
- en participant activement au projet des Cafés de Candide.

Organigramme du service et contacts

Eric DELETANG : Directeur des Affaires Sociales et du CCAS
eric.deletang@mairie-neufchateau.fr

Isabelle PRUGNEAU : Service social
isabelle.prugneau@mairie-neufchateau.fr

Marie GAMBA : Intervenant social
marie.gamba@mairie-neufchateau.fr

Magali MESSIN : Agent d'accueil
ccas.neufchateau@mairie-neufchateau.fr
magali.messin@mairie-neufchateau.fr

L'année 2020 a été marquée par la pandémie de COVID - 19 impliquant la mise en place du télétravail pour une partie de l'équipe du CCAS et une évolution des pratiques professionnelles.

Accueil des usagers

Bilan global pour l'année 2020

Le CCAS a accueilli **11 415** usagers en 2020 pour **19 374** usagers en 2019

Le tableau suivant reprend la répartition des visiteurs dans les différents services :

Services	Fréquentation 2020
Premier accueil, bilan ; orientations	6 465
Accompagnement personnalisé	1 500
Actions séniors	1 700
Développement Social Local	1 750

La baisse de fréquentation et du nombre d'usagers accueillis cette année est bien entendu consécutive aux confinements et restrictions de circulation imposés par la pandémie de Covid-19.

Elle est surtout sensible pour les actions « séniors » et « développement Social local » comme par exemple les ateliers « mieux vivre », les « Cafés de candide », la fête des voisins, « jardinons nos idées », le repas solidaire...activités partiellement voire totalement annulées.

Il convient de noter que le CCAS a su évoluer lors des périodes de confinement en répondant à de nouvelles demandes d'usagers en mettant en place un service de livraison à domicile (courses, médicaments,...) en s'appuyant sur un réseau de bénévoles (action comptabilisée dans l'accompagnement personnalisé).

Enfin, pour lutter contre l'isolement des personnes âgées, confinées dans leur domicile, le CCAS a multiplié les appels téléphoniques permettant de garder le contact avec ces personnes.

Premier accueil - bilan - orientation

Les locaux du CCAS sont ouverts au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 pour l'accueillir et lui fournir une première information.

ANNEE 2020	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	TOTAL
Espace numérique	77	86	48	0	5	57	47	65	53	84	110	69	701
Permanences et entretiens individuels	682	380	151	0	87	268	323	298	464	691	314	267	3 925
Téléphone et accueil physique	278	159	124	0	67	141	187	132	208	188	186	169	1 839
TOTAL	1 037	625	323	0	159	466	557	495	725	963	610	505	6 465

Domiciliations

Domiciliation administrative

Dans le cadre du décret N°2007-1124 relatif à la domiciliation des personnes sans domicile fixe, et suite à la loi du 5 mars 2007, le CCAS est compétent pour procéder à une élection de domicile des personnes sans domicile fixe, en habitat mobile ou en habitat précaire.

Grace à la domiciliation, ces personnes possèdent une adresse (celle du CCAS) leur permettant de faire valoir leurs droits.

	Total
Nombre de domiciliation sur l'année 2020	104
Nombre de domiciliation en cours au 31 décembre 2020	96
Nombre de radiation en 2020	18
Refus de domiciliation	0
Personnes sans domicile stable	10
Gens du Voyage	94

Les personnes domiciliées ont utilisé leur élection de domicile pour faire valoir leurs droits aux prestations sociales (CMU, RSA, ...), la délivrance d'un titre national d'identité, l'inscription sur les listes électorales, l'aide juridique, ...

Par ailleurs, les agents d'accueil ont également pour mission de fournir à chaque personne domiciliée son courrier, de l'aider à le lire, le comprendre, répondre aux documents reçus si la personne en éprouve le besoin.

Cette activité d'accueil ne s'est pas interrompue cette année y compris lors des deux périodes de confinements de mars-mai et novembre 2020, les personnes étant reçues sur rendez-vous lors du premier confinement.

Animation des Espaces d'Information - Documentation

Le CCAS possède, au sein de l'espace d'accueil, un dispositif de présentation de documents et d'exposition animé par l'agent d'accueil du CCAS et l'intervenante sociale.

L'Espace Santé

Le CCAS organise régulièrement des expositions et événements mensuels, activités également marquées par la pandémie, avec une interruption d'avril à juin.

✚ Janvier	SIDA
✚ février	ADDICTION / ALCOOL / DROGUE
✚ Mars	BIEN MANGER EQUILIBRE
✚ Juillet	PREVENTION / GESTES SIMPLES / TACTIQUES DES TIQUES
✚ Août	CANICULE
✚ Septembre	GESTES BARRIERES SPECIAL COVID-19
✚ Octobre	OCTOBRE ROSE
✚ Novembre	LA GRIPPE ET LA VACCINATION
✚ Décembre	STOP AU TABAC

L'Espace Emploi - Formation

Le fonds documentaire permanent et accessible à tous regroupe une série de fiches, guides et plaquettes :

- ✚ formation : apprentissage et formations en Lorraine, moyens de financement, validation des acquis de l'expérience (VAE) ;
- ✚ création d'entreprise : diverses plaquettes de partenaires tels que la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers de l'Artisanat, etc...

Par ailleurs, il est possible au public de consulter sur le WEB les informations relatives à l'emploi et à la formation.

L'Espace Juridique

Le fonds documentaire juridique regroupe un ensemble de documents utiles et pratiques (fiches, guides, plaquettes) sur les droits et démarches, la présentation des institutions et des procédures à engager.

L'Espace Partenaires

En lien avec les partenaires locaux et départementaux, le CCAS se fait leur relais à travers la diffusion de plaquettes, flyers, brochures, etc.. ;

Par ailleurs, le CCAS est également partenaire en direction des jeunes en mettant à disposition de la documentation : Vacances, Chantiers de Jeunes Bénévoles et loisirs.

Espace Informations Locales

Cet espace permet l'affichage actualisé de toutes les manifestations culturelles, sportives, etc...organisées localement.

Accompagnement Personnalisé

L'accès aux droits

Toute personne habitant NEUFCHATEAU a pu bénéficier dans le cadre de l'accès aux droits d'un accueil, d'une information, d'une orientation et le cas échéant d'une aide dans ses démarches administratives notamment sur l'espace numérique.

L'aide d'urgence

L'aide alimentaire

30 aides alimentaires ont été accordées pour un montant total de 1 596 euros, contre 29 en 2019 pour un total de 1 696 euros.

Répartition des bénéficiaires :

- + La majeure partie des bénéficiaires sont des personnes seules (18 bons), généralement des femmes ;
- + 1 bon octroyé à une femme seule avec un enfant ;
- + 2 bons à des couples sans enfant ;
- + 4 bons à des couples avec un enfant ;
- + 5 bons à des couples ayant deux enfants.

L'aide sur facture

Aucune aide sur facture accordée en 2020.

L'accès et le maintien dans le logement

Expulsions locatives

Dans le cadre de la procédure d'expulsion, il est demandé au CCAS d'établir une enquête préalable en prenant contact avec les personnes pouvant être expulsées. Nous retournons ensuite ces informations vers l' élu en charge de ces questions ainsi qu'à la Sous-Préfecture de Neufchâteau qui organise les réunions de la Commission spécialisée de coordination pour les actions de prévention des expulsions locatives (CCAPEX),

Cette commission a pour compétence :

- + l'ensemble des impayés locatifs, y compris lorsque le ménage ne bénéficie pas d'une aide au logement,
- + les expulsions locatives liées à l'absence d'assurance habitation, à des troubles du voisinage, de comportement ou à des récupérations de logement en fin de bail.

Le logement temporaire (ALT)

Depuis mars 2020, le CCAS dispose de 3 logements mis en location temporaire dont un dédié aux femmes victimes de violences. Toutefois, ce dernier logement n'a pas été occupé en 2020.

- + Le logement de type 1 a été occupé de janvier à mai puis d'août à novembre.
- + Le logement de type 2 a été occupé de janvier à juin.

Mise en œuvre de l'action :

En tenant compte de la crise sanitaire qui a bouleversé le mode de suivi des bénéficiaires, chacun a toutefois pu être aidé et accompagné dans ses démarches, au cours d'entretiens individuels et d'actions collectives, par deux référents accompagnateurs, sur un équivalent temps plein.

Ces entretiens se sont déroulés, soit en présentiel, soit en distanciel et les objectifs opérationnels ont pu être maintenus, à savoir :

- repérer la nature des freins à l'autonomie,
- identifier les besoins de chacun pour mettre en œuvre des démarches adaptées, soit en individuel, soit en collectif
- mettre en place un plan d'action individualisé et collectif pour lever ces freins,
- mesurer la progression de chaque parcours d'insertion

Les deux référents ont pu :

- établir un parcours co-construit avec les bénéficiaires
- orienter vers des professionnels adaptés
- mettre en place des ateliers à thème s'inscrivant dans le parcours
- proposer des aides et des savoirs propres aux missions d'un C.C.A.S.
- viser l'atteinte des objectifs mis en place et les revoir pendant le parcours

Ce parcours a été formalisé par la validation pour chaque bénéficiaire d'un projet personnalisé avec comme support le Contrat d'Engagements Réciproques (C.E.R) pour une durée de 6 mois renouvelable.

Dans le cadre du suivi, ont été mis en place des entretiens individuels sur une fréquence mensuelle, voire bi-mensuelle, en fonction de l'urgence de leur situation, eu égard à la crise sanitaire. Cette dernière ayant nécessité une attention particulière et renforcée.

Le parcours de chaque bénéficiaire a été co-construit avec leur référent respectif, en prenant en compte leur situation personnelle et environnementale. :

- avec des objectifs globaux et opérationnels
- en fonction des compétences de la personne
- en cohérence avec les missions propres à un C.C.A.S.
- selon les disponibilités des partenaires institutionnels et associatifs locaux

Par une écoute active et empathique des référents, la personne a été actrice de son parcours, s'est appropriée les démarches, et a apporté ses propres solutions, avec une responsabilisation visant à son autonomie.

Face à des problématiques sociales complexes (santé, addictions, logement, problèmes psychologiques, mobilité, démarches administratives...), les référents ont ainsi pu lui donner des outils afin de revaloriser son savoir-être et son savoir-faire.

Public accompagné :

Hommes	Femmes	Total
41	58	99

Par tranche d'âge :

Moins 25 ans	25-30ans	31-40ans	41-50ans	51-60ans	61ans et plus
2	19	22	16	32	8

Situation familiale :

Personnes seules	Famille monoparentale	Couples avec enfants	Couples sans enfant
63	17	14	5

Dates et lieu de réalisation de l'accompagnement :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 dans les locaux du CCAS de NEUFCHATEAU et au 71 Rue Kennedy (local de l'atelier « Mieux vivre dans sa Ville »)

Objectifs de l'action atteints au regard des indicateurs utilisés :

Sur la base de 99 bénéficiaires accompagnés :

Méthodes et outils utilisés :

ACCUEIL	Personnes ressources : 2 référents RSA Espaces dédiés à l'accompagnement individuel ainsi qu'aux ateliers collectifs.
ECOUTE	Entretiens avec des fréquences variées, en fonction des besoins de chaque bénéficiaire : - une fois par mois en présentiel ou en distanciel
ANALYSE	Repérage de la nature des freins à l'insertion Mise en place d'un plan d'actions pour les lever
CONSEIL	Incitation, stimulation, valorisation
FORMULATION PROJET A COURT ET MOYEN TERME (ECHEANCE DE 6 MOIS PAR CER)	Mise en place pour chaque bénéficiaire d'un projet personnalisé avec comme support le Contrat d'Engagements Réciproques (C.E.R) Parcours individuel et collectif adaptés et construits avec les référents
SUIVI	Mesure de la progression du parcours d'insertion Veille à la présentation aux rendez-vous Procédure de suspension en cas d'absences répétées
COMITE de PILOTAGE COMITES DE SUIVI	Gouvernance de l'action, par la politique départementale d'insertion, en coopération avec la MSVS de Neufchâteau. Analyse de chaque situation et de chaque dossier

Problématiques sociales récurrentes :

	H	F
Addictions	2	4
Aides administratives et accès aux droits	18	35
Illettrisme	3	2
Logement	1	2
Mobilité	2	2
Problèmes psychologiques	7	12
Santé	17	16

Accompagnements :

Sur les différentes personnes orientées par le Conseil Départemental des Vosges, voici les types d'accompagnements effectifs dans le cadre des entretiens individuels :

- aide aux démarches administratives en lien avec les missions d'aides légales propres à notre structure labellisée France Service (cf. accès aux droits, complémentaire santé solidaire CPAM, prestations CAF, juridiques, logements ...)
- démarches sociales avec orientation vers partenaires adaptés (cf. santé, logement, budget, aide à la parentalité...)
- orientation vers le GRETA pour remises à niveau en compétences de bases.
- orientation vers des partenaires dans le cadre d'accompagnements spécifiques (cf. accompagnement FSL) ou d'ateliers à thèmes (cf. sport avec la FMS)

Nom de l'institution partenaire	Nombre de personnes	
	H	F
ADALI - Habitat	0	1
ASSOCIATIONS LOCALES	3	7
AVSEA	0	2
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	0	7
CAF	11	22
COALIA	1	1
CPAM	7	19
CSAPA	2	3
CHANTIERS D'INSERTION	4	1
CMA/CCI	5	3
CMP	2	7
FMS - SPORT	0	3
GRETA	3	1
MISSION LOCALE	0	2
MSVS	5	7
SPIP	1	0
VOSGELIS - BAILLEURS PRIVES	1	2

Nombre de personnes dirigées vers l'emploi et la formation :

	H	F
Inscriptions Pôle Emploi	3	5
Emplois précaires : CDD - 6 mois, intérim, saisonniers	2	2
Emplois aidés Contrat unique d'insertion	3	5
Créations d'activités	2	3
Formation	0	1

Types d'intervention en fonction des freins identifiés chez chaque bénéficiaire :

Additions	Partenariat avec les professionnels adaptés (ANPAA, CHOV, CMP)
Aides aux démarches administratives, accès aux droits	Le CCAS, ayant l'habilitation « Maison France Service », a également accompagné les bénéficiaires dans leurs démarches administratives : CPAM, CAF, CARSAT, renouvellement de cartes d'identité, déclarations ressources Impôts ...
Ateliers d'insertion	Orientation vers actions collectives du CCAS : - atelier « Mieux vivre dans sa Ville » et « Cafés de Candide » : échanges de savoir-faire sur atelier « Créatif » par création de petits objets avec matériaux de récupération, customisation de pots en terre cuite, confection de doudous pour enfants, préparation des apéros dinatoires pour les cafés-débat - atelier « Connaissance de Soi » : sensibilisation à la psychologie positive et à la méditation de pleine conscience - visites à l'EHPAD afin de participer à des jeux divers avec les seniors
Bénévolat, citoyenneté	Orientation vers une association adaptée aux compétences, connaissances et envies des personnes, comme la Croix Rouge, les Restos du Cœur, clubs sportifs
Emploi	Inscription au Pôle Emploi Orientation vers les chantiers d'insertion et vers l'Association Intermédiaire pour des missions courtes Conseil pour la création d'activité en partenariat avec la Chambre des Métiers et la Chambre de Commerce Accès aux offres par le biais de la Maison France Service du CCAS
Formation	Orientation vers remises à niveau et formations au GRETA Orientation vers la Mission Locale
Lutte contre l'illettrisme	Guider l'intégration des BRSA en situation d'illettrisme dans le dispositif OCB au GRETA
Mobilité	Aide aux démarches pour obtention du permis de conduire
Santé	Orientation vers suivi psychologique au CMP Orientation vers suivi adapté généralistes et/ou spécialistes MDPH : aide à constitution de dossiers AAH / RQTH CPAM : aide à la constitution de dossiers Complémentaire Santé Solidaire / ACS

Ateliers mis en place par le CCAS :

Poursuite de l'Atelier « **Mieux Vivre dans sa Ville** », atelier intergénérationnel où chacun s'inscrit dans un parcours en étant à la fois acteur et apprenant :



- ✚ 41 personnes inscrites sur 3 après-midis par semaine jusqu'au 17 mars 2020 (date du confinement) dont :
- ✚ 14 bénéficiaires du RSA de 35 à 59 ans
- ✚ 6 personnes de 60 à 70 ans
- ✚ 21 personnes de 70 ans à 89 ans

A partir du 17 mai 2020, reprise de 2 ateliers / semaine
Soit 89 ateliers pour 2020

Parallèlement à cet atelier, des ateliers créatifs se sont poursuivis jusqu'au 17 mars :

- confection d'ours en peluche, création de petits objets avec du matériel de récupération en partenariat avec la Fédération

Médico-Sociale : création d'objets (cadre photo, lampe de chevet déco de Noël...)

- atelier cuisine un jeudi sur deux pour les cafés de candide

De plus, chaque fête est représentée au mieux tel que la galette des rois, la chandeleur, les anniversaires de chaque participant, ou des personnes volontaires aident à la confection de gaufres, galettes, crêpes et gâteaux

A partir de mai plusieurs pique-niques ont été réalisés en tenant compte des gestes-barrières, avec la cueillette de fleurs et champignons en forêt

Poursuite de l'atelier « Connaissance de soi » :

Jusqu'au confinement, 11 bénéficiaires (6 BRSA et 5 retraités) se sont rencontrés et ont réfléchi ensemble sur leur savoir-être pour « Accueillir - Accepter - Avancer ».

Sur la base de la Psychologie Positive et de la Méditation par la Pleine Conscience, une véritable réflexion de fond sur soi a été initiée et a permis de mettre en avant l'idée de sens à apporter à sa vie.

Ce qui n'est pas négligeable dans la période actuelle pour un public fragile et souvent isolé.

L'accent a été mis sur les compétences psychosociales de chacun, dont un travail sur les compétences émotionnelles :

- ✚ compétences de régulation : gestion de la colère et de l'anxiété, capacité à faire face
- ✚ compétences de gestion du stress : temps présent, pensée positive, techniques de méditation guidée
- ✚ compétences d'auto-évaluation et d'autorégulation : début de travail sur la confiance et l'estime de soi.



Ils ont ensuite été suivis individuellement pour poursuivre le travail collectif par des entretiens individuels avec des exercices adaptés à la situation de chacun

Pour compléter ces ateliers, des visites ont été organisées, avant le confinement, une fois par mois à l'EHPAD du Val de Meuse : 10 bénéficiaires RSA avec d'autres personnes retraitées de l'atelier « Mieux vivre dans sa Ville » ont ainsi rendu une petite visite aux résidents, avec lesquels des jeux et discussions ont été mis en place.

On peut constater des **EVOLUTIONS POSITIVES** significatives dans les domaines suivants (*plusieurs réponses possibles pour chaque personne*):

<i>Domaines</i>	Nombre de personnes	<i>Domaines</i>	Nombre de personnes
Développement personnel	10	Mobilité inscription et réussite au permis de conduire	4
Situation relationnelle sortie de l'isolement et/ou de ruptures familiales	8	Logement accès à un logement décent ou amélioration de l'habitat	2
Situation financière diminution des dettes	5	Sport activité sportive individuelle ou en groupe	5
Maitrise de la langue écrite et lue cours OCB	4	Créativité	9

Allocataires sans aucune évolution positive : 6

Raisons : problèmes psy récurrents, pathologies lourdes, addictions et difficultés à appréhender tout changement

Conclusions et perspectives :

Le suivi des 99 bénéficiaires a permis de pallier un contexte difficile et de trouver des solutions pour un projet de vie à court et moyen terme.

La projection sur le plus long terme reste difficile.

Toutefois, les entretiens et l'accompagnement des référents, le maintien du lien avec la vie associative, sur le plan caritatif, culturel et sportif, l'orientation vers des ateliers et des chantiers d'insertion, ont pu redonner une certaine dynamique à chacun.

□ Points positifs

Malgré la situation sanitaire, les bénéficiaires ont pu être suivis et accompagnés et ont trouvé une écoute et un soutien par rapport à leurs interrogations.

Une réponse a pu leur être apportée surtout pour le maintien de leur suivi administratif et de leurs démarches de soin.

Ce qui a permis de lever des freins et de renforcer l'idée de responsabilisation et d'autonomie.

□ Points à améliorer

Malgré tout, la santé tant physique que mentale reste un gros frein.

Elle confronte les référents à un public démotivé et en perte de confiance. Elle doit être prise en compte post-crise sanitaire pour permettre à ce public de rebondir et d'avancer dans un état de résilience.

Le microcrédit social

Nous avons enregistré 11 demandes de micro-crédit en 2020, pour 5 en 2019, pour des achats de véhicules.

Aucune de ces demandes n'a abouti pour les raisons suivantes :

- ✚ 1 personne fichée FICP et ayant un contentieux avec la Caisse d'Épargne ;
- ✚ 7 personnes hors commune ;
- ✚ 2 ne voulant pas changer de banque ;
- ✚ 1 en cours de remboursement de dossier de surendettement.

Services Séniors

Dans ce domaine également, la pandémie a nécessité une évolution des activités dont les plus marquantes ont été l'abandon du repas des aînés programmé initialement en mai et le report de l'actualisation du guide Séniors.

Mais la plupart des activités ont été maintenues tout en les faisant évoluer dans leurs pratiques pour s'adapter à la situation (voir ci-dessous « prévention canicule » et « réseau REVIDONE »).

Colis de Noël

Pour les fêtes de fin d'année, la municipalité offre des Colis aux personnes ayant plus de 70 ans, inscrites sur les listes électorales et présentes à leur domicile.

Depuis 2013, la direction des Affaires Sociales gère ce projet.

Nous avons ainsi pu, grâce aux porteurs bénévoles, distribuer 1 115 colis sur la période des fêtes de fin d'année.

Prévention Canicule

Comme chaque année et comme stipulé dans la loi du 30/06/2004, l'action du CCAS consiste à actualiser le registre « Canicule » et à classer les personnes inscrites selon la priorité de contact.



Un déclenchement officiel a été lancé par les services de la Préfecture au cours de l'été. Les services du CCAS ont donc contacté les personnes inscrites pour s'assurer de leur état de santé.

Compte tenu de l'isolement des personnes dans le cadre du confinement et du couvre-feu, le CCAS s'est basé sur ce répertoire pour contacter régulièrement les personnes afin de garder un contact avec elles et réduire le sentiment d'isolement.

MONALISA ET RESEAU REVIDONE



Le CCAS de Neufchâteau a adhéré à l'association MONALISA (MOBilisation NAtionale contre L'Isolement des Agés) et signé la « charte MONALISA » en 2014. Cette association nationale a été dissoute au cours de cette année mais nous avons poursuivi les activités au niveau local à travers le réseau REVIDONE.

Le réseau, relancé en 2016, est resté actif malgré les conditions particulières liées à la pandémie. Nous avons fait évoluer la nature des contacts en passant de visites au domicile à des relations par téléphone.

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE LIE A LA COVID-19

Lors du premier confinement, (mi-mars / mi-mai), le CCAS a mis en place un standard téléphonique par transfert des appels vers le personnel du CCAS confiné au domicile. Ainsi, il a été possible de maintenir le contact en direction des personnes âgées et d'organiser un service de livraisons à domicile (courses, médicaments,...) en s'appuyant sur le personnel du CCAS et un groupe de bénévoles.

Ce service a été réactivé lors du second confinement de novembre.

Développement Social Local

Cette partie des activités du CCAS, créatrice de lien social, a particulièrement été impactée par la crise pandémique.

Ainsi les activités prévues pour la fête des voisins, le repas solidaire, le téléthon et la journée mondiale du refus de la misère ont dû être annulées. Les prêts aux partenaires du véhicule Trafic du CCAS ont également été supprimés.

Nous avons néanmoins pu maintenir partiellement certains des ateliers et activités collectives du CCAS.

Mieux vivre dans sa Ville

Ce projet a bénéficié en 2020 d'un financement de la Conférence des Financeurs de la Prévention de Perte d'Autonomie des Vosges.

Cet espace de partage de savoirs et de rencontres intergénérationnelles continue d'être ouvert à toute personne résidant à Neufchâteau les lundis, mardis et jeudis de 14h à 17h, dans un lieu dédié à cette activité situé rue Kennedy.



Fréquentation de l'atelier :

- ✚ 41 personnes au 17 mars 2020 ;
- ✚ 4 personnes à risque se sont retirées de l'atelier après le confinement et 2 personnes sont parties en tant que bénévoles à l'antenne locale de la Croix Rouge ;
- ✚ 35 personnes étaient donc inscrites au 31/12/2020.

Jusqu'au 17 mars, date du premier confinement, au-delà des activités habituelles de l'atelier, les bénéficiaires ont pu participer à des ateliers créatifs en partenariat avec la Fédération Médico-Sociale : création d'objets (cadre photo lampe de chevet, déco de Noël etc).

Ils ont également participé aux ateliers « cuisine » un jeudi sur 2 pour les cafés de candide, ainsi qu'aux ateliers connaissance de soi.

L'atelier a pu reprendre à compter du 11 mai jusqu'au 31 octobre ces activités habituelles en appliquant les gestes barrières.

Les activités habituelles ont été complétées de pique-niques, création d'objet en terre cuite et confection de peluches.



Le projet « Jardinons nos idées »

Il s'agit de la 10^{ème} saison pour ce projet dont l'objectif est de proposer à un groupe de personnes de travailler collectivement autour d'une activité principale de jardinage afin de lutter contre l'isolement et la perte d'autonomie. Le projet a permis de mobiliser au cours de l'année 38 bénéficiaires.

Il est soutenu financièrement par la Conférence des Financeurs pour la Prévention de la Perte d'Autonomie.

Ici également la pandémie nous a obligés à interrompre les activités de mi-mars à mi-mai puis de fin octobre à décembre.

Nous n'avons donc pas pu réaliser autant de séances que programmées, mais avons pu maintenir :

- ✚ 20 séances de jardinage sur les sites de REBEVAL et de la STEP de la REANE ;
- ✚ 4 ateliers vannerie ;
- ✚ 2 ateliers d'apiculture ;
- ✚ La visite collective du musée de la vannerie de Fayl-Billot ;
- ✚ L'organisation d'un vide-jardin en partenariat avec l'Association Familiale ;
- ✚ 1 atelier de construction de mobilier de jardin ;
- ✚ 6 ateliers de cuisine avec les produits de saison issus du jardin ;

Le numérique au quotidien

Le CCAS a été retenu dans le cadre de l'appel à projets de la Région Grand Est intitulé « le numérique au quotidien ».

Cette opération lancée en 2019 s'est articulée autour de 4 ateliers complémentaires :



- ✚ Traitement de texte (4 séances de 2 heures par groupe) ;
- ✚ Internet (2 séances de 2 heures par groupe) ;
- ✚ Accès aux droits numériques (1 séance de 2 par groupe) ;
- ✚ Impression 3D (3 séances de 2 heures par groupes).

Compte tenu des restrictions liées à la pandémie, les ateliers « traitement de texte » et « Internet » ont été limités à 3 séances. Nous avons compensé cette situation en augmentant le nombre de groupes sur l'accès aux droits numériques et à l'impression 3D.



Les Cafés de Candide

Ce projet a bénéficié en 2020, pour la 9^{ème} saison, d'un financement de la Conférence des Financeurs de la Prévention de Perte d'Autonomie des Vosges.

Les cafés se déroulent toujours au sein du Trait d'Union de Neufchâteau.

Pour cette année, la pandémie a fortement impacté la réalisation de cette action.

Sur les 16 cafés programmés, seulement 6 cafés ont pu être maintenus :

Jeudi 23 janvier:

Thème : pêche en haute mer, une aventure humaine !

Intervenant : Serge LUCAS, photojournaliste

Jeudi 6 février:

Thème : le patrimoine de Neufchâteau

Intervenant : Jacques BOILEAU

Jeudi 20 février:

Thème : dérèglement climatique, impacts pour la forêt vosgienne

Intervenant : René MAILLARD, Camille FABBRI, réseau lorrain des communes forestières

Jeudi 5 mars:

Thème : Méthanisation : de l'eau dans le gaz ?

Intervenant : Pauline ANDRADE et Marie-Camille MATHIEU - ENSAIA

Jeudi 15 octobre:

Thème : Stanislas, pourquoi un polonais détrôné en Lorraine ?

Intervenant : Daniel GABRIEL

Jeudi 29 octobre:

Thème : 1870, le cas CREMER, une injustice républicaine ?

Intervenant : Patrick SERRE.



ooo 000 ooo